



## SCHEMA DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CCRE POUR 2009

### **A. Objectif : renforcer le rôle et la contribution des pouvoirs locaux et régionaux dans le domaine de la gouvernance européenne, de la citoyenneté active et du développement de la démocratie**

*But A1 : Promouvoir les bonnes pratiques dans le domaine de la consultation des pouvoirs locaux et régionaux en assurant une large diffusion du Code de Bonnes Pratiques sur la consultation*

- Large promotion du Code de Bonnes Pratiques dans le domaine de la consultation du CCRE
- Organisation d'une table ronde de membres sur les procédures de consultation

*But A2 : Echanger des informations et tirer des conclusions des tendances qui prévalent au sein des pouvoirs locaux et régionaux, ainsi que sur la démocratie et la gouvernance locale et régionale à travers l'Europe*

- Réagir à la crise financière et économique, rassembler l'information et analyser l'impact, et entreprendre toute initiative convenue
- Organisation d'une célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire afin de fêter l'évolution de la démocratie locale et régionale depuis 1989
- Organisation d'un séminaire dans le contexte des Etats-Généraux de Malmö
- Organisation d'un séminaire sur l'évolution des structures, des finances et des compétences des régions à pouvoirs non-législatifs
- Organisation d'un séminaire sur la « confiance vis-à-vis du gouvernement »

*But A3 : Aider les pouvoirs locaux et régionaux à initier une action efficace en faveur de l'égalité des genres*

- Promotion et dissémination de la Charte européenne en faveur de l'égalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale, dont traduction et impression dans d'autres langues en fonction des ressources disponibles
- Suivi et fin de l'action sur les indicateurs et les plans d'action portant sur l'égalité des genres

*But A4 : Promouvoir les jumelages et d'autres initiatives transnationales en faveur de la citoyenneté, comme moyens de renforcer la compréhension et le sens de l'identité européenne.*

- Mise en œuvre et promotion du nouveau site des jumelages, en étroite coordination avec les membres
- Organisation d'une session spéciale dans le cadre des Etats-Généraux de Malmö afin de célébrer les 20 ans de la subvention en faveur des jumelages
- Poursuite d'une coopération étroite avec la Commission (DG Education et Culture et Agence exécutive), apportant réactions et contributions du réseau des jumelages, et une participation au dialogue structuré portant sur le programme
- Organisation d'un programme de réunions et d'activités pour le réseau des jumelages du CCRE, dont un séminaire en Pologne et une réunion dans l'ouest des Balkans
- Début de la préparation des prochaines Congrès Jumelages (2011)

*But A5 : Intensifier l'action du CCRE vis-à-vis de l'Europe du sud-est, dont la Turquie visant à renforcer la dimension européenne des associations nationales de la région*

- Développement de la coopération avec NALAS et ses associations membres
- Aide aux associations membres sur les questions relatives à l'intégration européenne
- Co-organisation et participation aux réunions de NALAS et aux réunions nationales dans le sud-est de l'Europe

*But A6 : Travailler en partenariat avec (a) le Conseil de l'Europe et en particulier le CPLRE, et (b) avec le Comité des Régions*

- Action sur des questions d'intérêt commun avec le Congrès et, le cas échéant, avec le CDLR (Comité des Ministres), notamment évolution portant sur l'autonomie locale et régionale, et propositions de nouveaux Protocoles à la Charte européenne de l'Autonomie locale, et promotion et diffusion de l'initiative sur la Semaine de la Démocratie locale
- Mise en œuvre de l'accord de coopération avec le Comité des Régions, identifiant des domaines d'intérêt commun en vue d'entreprendre des actions communes spécifiques

*But A7 : Assurer la réussite des Etats Généraux du CCRE qui se dérouleront à Malmö en 2009*

- Coopération avec Malmö, SALAR et les associations membres pour mettre sur pied une conférence de haut niveau drainant une participation importante

*But A8 : Promouvoir la démocratie locale en Europe orientale*

- Examen d'une initiative, en partenariat avec les membres du CCRE, en rapport avec le développement de la démocratie locale au Belarus.
- Organisation d'un événement en Ukraine, en collaboration avec l'association des villes ukrainiennes

## **B. Objectif : influencer la législation et la prise de décisions et promouvoir les bonnes pratiques pour les dossiers politiques européens**

*Objectif B1: Promouvoir une politique européenne de cohésion et de développement rural / urbain ambitieuse, dotées des ressources suffisantes et impliquant l'ensemble des régions de l'UE, de même que leurs gouvernements nationaux*

- Contribution au débat sur l'avenir de la politique de cohésion, les priorités en matière de dépenses dans le futur budget de l'UE et le développement rural après 2013, et notamment par une réponse au Livre vert sur la cohésion territoriale
- Poursuite de la participation aux activités intergouvernementales sur la mise en œuvre de l'agenda territorial de l'UE et de la Charte de Leipzig sur les villes européennes durables
- Suivi des développements importants relatifs à la mise en œuvre des programmes opérationnels et des politiques actuels liés aux fonds structurels

*Objectif B2: Influencer la législation, la politique et les pratiques dans le domaine du développement durable, en vue de prendre en considération les politiques et les ressources des gouvernements locaux et régionaux, ainsi que les intérêts des citoyens*

- Contribution à la préparation et lobbying sur le processus décisionnel européen sur la législation en cours et à venir, telle que celle sur les déchets (révision de la directive DEEE et Livre vert sur les déchets biodégradables), sur le bruit (révision de la directive sur le bruit), sur les sols (directive sur la protection des sols).
- Suivi du Livre blanc sur l'adaptation au réchauffement climatique et autres activités potentielles dans le domaine du réchauffement climatique.
- Contribution aux initiatives pertinentes dans le domaine du développement durable (révision de la stratégie de développement durable, préparation de la prochaine Conférence des villes durables)
- Contribution aux initiatives pertinentes dans le domaine de l'énergie, et notamment la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments, l'utilisation de l'énergie à partir de sources renouvelables et le Pacte des Maires
- Suivi du plan d'action sur la mobilité urbaine et de la révision de la directive Eurovignette (taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures)
- Contribution au débat sur l'avenir de la politique européenne des transports et sur l'avenir de la politique du réseau transeuropéen

*Objectif B3: Dans le domaine des Services d'Intérêt Général et des marchés publics, obtenir bien plus de certitude juridique, en ligne avec la politique du CCRE et les principes de subsidiarité et d'autonomie locale*

- Lancement et promotion de la Charte du CCRE sur les services d'intérêt général locaux et régionaux et poursuite du lobbying sur les thèmes clés abordés par la Charte
- Suivi des initiatives de la Commission sur les services sociaux, et notamment les soins et les soins de santé, ainsi que la future recommandation sur les « partenariats dans la mise en œuvre du Marché unique »
- Poursuite du travail sur les différentes initiatives de la Commission sur les marchés publics, tels que les marchés publics écologiques, sociaux, avant commercialisation et innovants
- Suivi des activités de la Commission sur les aides d'état, et notamment son rapport sur la mise en œuvre du paquet Kroes/Monti sur la compensation des services publics

*Objectif B4: Influencer la législation, la politique et la pratique dans les domaines économiques et sociaux, dans l'intérêt des citoyens et de l'ensemble des gouvernements locaux et régionaux*

- Contribution au débat sur l'avenir du budget européen, et notamment par des réflexions sur Lisbonne 2010+, sur la compétitivité de l'Europe en tant que société de la connaissance et de l'innovation
- Suivi des initiatives de la Commission sur le changement démographique, l'inclusion active, l'enfance et l'immigration, en ce compris les demandeurs d'asile, et réponse
- Organiser un échange d'expériences sur les politiques et les tâches relatives aux demandeurs d'asile
- Suivi des propositions de la Commission dans le secteur social et des soins de santé, et réponse, le cas échéant
- Contribution au débat sur la large bande et sur des thèmes s'y rapportant, tels que les services universels et les réseaux de prochaine génération
- Contribution à la mise en œuvre de l'agenda local numérique et au développement des compétences en ligne aux niveaux local et régional
- Aide à la préparation de la 8<sup>ème</sup> Conférence EISCO (société de l'information) à Bilbao, en Espagne (avril 2010)

*Objectif B5: Promouvoir les intérêts des employeurs du gouvernement local / régional et de leur main d'œuvre, et notamment grâce au processus de dialogue social européen*

- Suivi du processus décisionnel relatif à la révision de la directive sur le temps de travail et de la directive sur les travailleurs temporaires, ainsi que de l'impact du texte adopté, et sa transposition et mise en œuvre
- Suivi des initiatives de la Commission sur le dialogue social sectoriel européen
- Contribution à l'échange d'expériences sur la violence imputable à des tiers et sur les politiques de la diversité
- Poursuite de la promotion de l'égalité des genres au sein des gouvernements locaux et régionaux

**C. Objectif : renforcer la contribution des pouvoirs locaux et régionaux sur la scène internationale, en faveur de la démocratie, du développement, de la paix et de la compréhension**

*But C1 : jouer un rôle efficace au sein de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), en tant que région mondiale « Europe », en coordination avec les membres individuels*

- Organisation de la Commission des Affaires mondiales du CCRE
- Contribution européenne aux dossiers politiques de CGLU (par exemple, la Charte de l'Égalité du CCRE, le 2<sup>ème</sup> rapport GOLD de CGLU, la coopération internationale et les lignes directrices des Nations-Unies sur la décentralisation
- Coopération active avec l'organisation mondiale CGLU et ses sections nationales dans le domaine des nouveaux programmes de l'UE et le développement des politiques de l'Union visant à renforcer le rôle du gouvernement local
- Concertation plus étroite entre le CCRE et CGLU, comportant des réunions mixtes et un suivi

*But C2 : Assurer une mise en œuvre réussie du nouveau programme de coordination, etc. dans le cadre du Programme Thématique pour les Acteurs non-étatiques et les collectivités locales*

- Organisation du travail de la plate-forme des associations européennes et internationales pour la coordination et le dialogue avec les institutions européennes
- Poursuite des activités de lobbying auprès des institutions européennes afin qu'elles reconnaissent davantage le rôle des pouvoirs locaux et régionaux au niveau du développement international
- Promotion et développement du nouveau site sur les jumelages et le partenariat en faveur du développement, en coopération avec CGLU et d'autres partenaires
- Développement de meilleures relations avec les réseaux d'ONG européennes et les autres acteurs dans ce domaine
- Organisation des échanges de bonnes pratiques dans le cadre de la coopération nord-sud, en collaboration étroite avec CGLU
- Actions en vue de promouvoir les OMD via les gouvernements locaux en collaboration avec la campagne en faveur du Millénaire

*But C3 : Développer le dialogue interculturel et les échanges entre les pouvoirs locaux et régionaux*

- Soutien à d'importantes initiatives dans l'espace méditerranéen
- Participations à des activités de la COPPEM et, le cas échéant, d'autres réseaux

*But C4 : Promouvoir le rôle international des pouvoirs locaux dans la lutte contre le réchauffement climatique*

- Coopération avec CGLU, ICLEI et d'autres associations européennes/ internationales en vue de donner aux gouvernements locaux et régionaux un rôle plus important dans le cadre de l'accord post-Kyoto sur le climat, en jouant un rôle actif lors de manifestations clés
- Coopérer avec les associations danoises et d'autres partenaires (CGLU, ICLEI) afin d'apporter une contribution au Sommet des Collectivités Territoriales sur les Changements Climatiques, Copenhague (juin)
- Organisation d'une session sur le changement climatique dans le cadre de l'Assemblée Générale de Malmö, pour laquelle la contribution du CCRE a été fixée
- Participation active au 5<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau, à Istanbul (mars)

**D. Objectif : renforcer l'efficacité du CCRE en tant qu'organisation au service de ses associations membres, représentant les intérêts des pouvoirs locaux et régionaux**

*But D1 : Mettre en œuvre les nouvelles mesures visant à consolider le rôle des membres élus*

- Organisation et coordination d'un nouveau système de rapporteurs politiques
- Organisation de deux réunions de la Commission sur la Démocratie et la Gouvernance

*But D2 : Améliorer la communication régulière avec les membres*

- Création d'un feuillet de « Nouvelles Brèves » électronique
- Evaluation du site web principal, et élaboration de recommandations en vue de la création d'un nouveau site éventuel
- Publication de brochures d'information sur le CCRE
- Promotion de l'Assemblée Générale de Malmö

*But D3 : Organiser les événements du CCRE de manière attractive et professionnelle, assurant un feed back efficace et l'analyse de celui-ci*

- Récolte et utilisation du feed back provenant des membres des groupes de travail et commissions, ainsi que des participants aux événements, afin d'améliorer la qualité de notre service

*But D4 : Garantir des finances et des systèmes financiers restant fondés sur de bonnes bases, assurer le suivi attentif du paiement des cotisations, veiller à l'obtention des autres sources de revenus et à la mise en œuvre adéquate du budget*

- Apporter toute l'aide nécessaire, en temps utile, au travail de la Commission de Gestion financière, des Commissaires aux Comptes et des auditeurs extérieurs
- Surveiller l'impact de la crise économique sur les finances du CCRE et prendre les mesures nécessaires
- Faire les adaptations nécessaires en vue du nouveau système élaboré par la Commission européenne pour l'octroi de la subvention pour les activités en faveur de la citoyenneté active et des jumelages.